

« Comprendre la signification de la musique dans la culture, du musicien à l'auditeur. »

OBJECTIFS

Acquérir des bases solides en culture musicale et en pratique vocale, instrumentale (claviers) et technique (écriture, formation musicale).
Découvrir les métiers liés à la musique et à la musicologie dans ses aspects pratiques et institutionnels pour affiner son projet professionnel personnel.

POUR QUI ?

Toutes les lycéennes et lycéens sont bienvenus. Pratiquer un instrument, lire la musique et poursuivre un cursus en conservatoire est fortement recommandé.
L'étudiant-e s'intéressera à la musique dans le temps (histoire, esthétique), dans l'espace (découverte des musiques du monde), dans son langage et dans ses structures.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

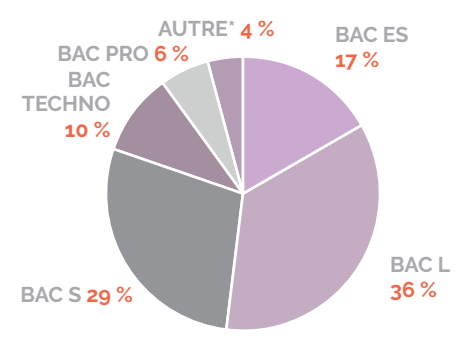
La formation associe pratique (formation vocale individuelle et collective, musicale, écriture, arrangement, claviers, ateliers instrumentaux) et culturelle (histoire de la musique, esthétique, analyse, commentaire). Des parcours « interprétation », « international » commencent au deuxième semestre et, à partir du troisième, « métiers de l'enseignement », « anthropologie », « presse », « sciences politiques ».

POURSUITE D'ÉTUDES

Le département de musicologie propose deux masters recherche, l'un en histoire, l'autre en interprétation avec l'Abbaye aux dames et le CESMD. Il prépare également au concours du CAPES avec l'INSPE. La licence de Musicologie permet d'intégrer d'autres formations (DU, master, en musicologie ou disciplines connexes) en France ou à l'étranger.

PROFIL DES INSCRIT·E·S

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ÉTUDIANT·E·S PAR TYPE DE BAC EN LICENCE 1 :



*Autres titres d'accès et équivalences

Taux de réussite par type de BAC en licence 1 (présence aux examens) :

	INSCRIT·E·S	PRÉSENT·E·S	ADMIS·E·S
BAC ES	12	9	9
BAC L	25	20	20
BAC S	20	17	17
BAC TECHNO	7	6	6
BAC PRO	4	2	1
AUTRE*	2	2	1

RYTHME DE LA FORMATION

3 années d'études réparties sur 6 semestres
Enseignement en salle de cours ; quelques cours magistraux en amphithéâtre
Environ 20 h de cours par semaine
Stage obligatoire (licence 3)
Travail personnel conséquent (20 h hebdomadaires)

MÉTIERS VISÉS

- > Enseignement (écoles de musique, maternelle, primaire, secondaire) après formation complémentaire (FC* : CFMI** - 2 ans ou master MEEF - 2 ans)
- > Interprétation et enseignement de l'instrument (FC* : Master M : RPE -2 ans)
- > Recherche (FC* : Master recherche - 2 ans, Doctorat - 3 ans)
- > Journalisme spécialisé avec ou sans FC*
- > Médiation, gestion, administration de la culture (FC* : Master pro),
- > Musicothérapie (FC* : médecine et/ou psychologie)

*FC : formation complémentaire **CFMI : centre de formation des musiciens intervenants